



Votre partenaire en intégration ESG
dans les marchés des capitaux

Livre blanc
Septembre 2019

Millani



Divulcation ESG : une perspective canadienne

Une étude de l'indice composé S&P/TSX et des communications sur le développement durable en 2018

Comment est-ce que les compagnies canadiennes répondent à la demande d'information ESG de qualité de la part des investisseurs ?

Milla Craig | Fondatrice et présidente
mcraig@millani.ca

514-507-8010

Erica Coulombe | Vice-présidente
ecoulombe@millani.ca

Charlotte Lombardi | Consultante
clombardi@millani.ca

La recherche de Millani

Millani suit l'évolution des communications d'entreprises sur le développement durable au Canada depuis plusieurs années. Compte tenu de la demande accrue des investisseurs en matière d'information ESG, nous avons mené une étude sur l'information communiquée par les sociétés canadiennes au cours des périodes 2016, 2017 et 2018.

L'étude révèle qu'en date du 30 août 2019, la proportion des sociétés de l'indice composé S&P/TSX ayant publié un rapport 2018 sur le développement durable est de **48 %**.

La proportion des sociétés de l'indice composé S&P/TSX ayant publié un rapport 2017 sur le développement durable est de **45 %**.

Certaines sociétés n'ont pas encore publié leur rapport 2018, mais en évaluant l'historique et le calendrier de publication des rapports d'entreprise de l'indice composé S&P/TSX, nous estimons que le pourcentage de sociétés ayant un rapport 2018 sur le développement durable sera de **54 %** à la fin de l'année.

La qualité de l'information divulguée par les entreprises est un point régulièrement soulevé par les investisseurs. Pour y répondre, nous avons recueilli des données sur le nombre d'entreprises qui utilisent les cadres de référence du GRI et du SASB pour structurer leurs divulgations, ainsi que le nombre d'entreprises s'alignant sur les recommandations du TCFD ou encore des ODD de l'ONU. Nous avons également recueilli de l'information sur les tendances dans la nomenclature des rapports (ex. : rapport ESG vs rapport RSE), ainsi que sur les industries produisant les meilleurs rapports.

45 % → 54 %_(est.)

La proportion des sociétés de l'indice composé S&P/TSX ayant publié un rapport de développement durable 2017 était de 45 %. Nous estimons que la proportion de rapports 2018 publiés sera de 54 % à la fin de l'année en cours, certaines entreprises n'ayant pas encore divulgué leur rapport.

La façon dont les entreprises canadiennes partagent l'information sur le développement durable est en mouvance

La proportion de sociétés de l'indice composé S&P/TSX divulguant de l'information sur des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) est demeurée stable au cours des dernières années.

Cependant, la façon dont cette information est communiquée aux parties prenantes a radicalement changé. Plutôt que de s'en remettre simplement à une section sur la responsabilité d'entreprise de leur site Web, les entreprises reconnaissent l'importance de publier un rapport de développement durable.

Comme mentionnée précédemment, 45 % des sociétés de l'indice composé S&P/TSX ont publié un rapport sur le développement durable en 2017, et nous estimons que ce chiffre passera à 54 % en 2018 si l'on tient compte des sociétés qui devraient publier leur rapport d'ici la fin de l'année. Étant donné le décalage parfois observé entre la publication des résultats financiers et ceux de nature extra-financière, il pourrait être avantageux pour les entreprises canadiennes de publier dans un même temps ces deux types de rapport.

En 2017, la proportion d'entreprises qui n'ont pas publié de rapport sur le développement durable mais qui ont inclus de l'information sur leur site Web était de 41 %, alors qu'en 2018, ce nombre a chuté à 32 %. Cela indique que les entreprises ne se contentent plus de partager en ligne des informations relatives au développement durable, mais qu'elles publient un rapport dédié au sujet.

Bien que cette tendance soit encourageante, une comparaison des chiffres équivalents pour l'indice S&P 500 montre que les entreprises canadiennes sont toujours en retard sur leurs homologues américaines. Une proportion de 86 % des entreprises de l'indice S&P 500 a publié un rapport sur le développement durable en 2018¹, comparativement à une projection de 54 % pour l'indice composé S&P/TSX. Dans un contexte où la disponibilité du capital pour le marché canadien est plus limitée et la pression croissante à faire preuve de résilience dans une économie en transition, il faut se demander si les entreprises canadiennes en font assez.

¹ Governance & Accountability Institute, Inc. 2018 Research (www.ga-institute.com)

Le rapport sur le développement durable demeure la norme

Malgré l'appétit croissant des investisseurs pour l'information ESG, les entreprises ont encore tendance à publier un rapport plus général sous l'égide du développement durable ou de la responsabilité sociale des entreprises.

Des 242 sociétés de l'indice composé S&P/TSX (en date de mai 2019), 115 ont publié des rapports 2018. Parmi elles, 50 % ont utilisé le terme « Rapport Développement Durable », tandis que 19 % ont publié un rapport sous la rubrique « Responsabilité Sociale d'Entreprise » (RSE). Plusieurs entreprises ont choisi d'orienter leurs communications sur le thème de la responsabilité envers la collectivité, tandis que d'autres ont consacré leur rapport à des questions liées aux changements climatiques et à l'environnement.

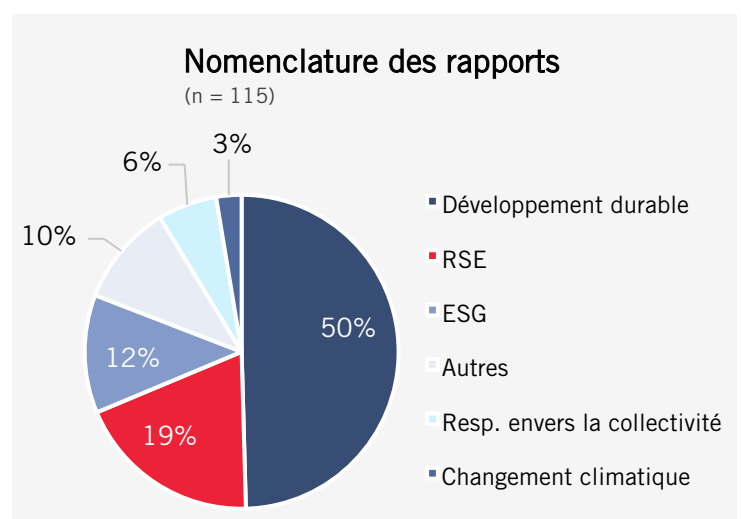
Le rapport ESG à la hausse

Parmi les 115 entreprises ayant publié un rapport, 12 % d'entre elles ont publié un « Rapport ESG » en 2018 soit 14 entreprises, dont la moitié en était à leur premier rapport.

Cela indique que les entreprises sont de plus en plus conscientes du désir des lecteurs de voir davantage d'informations ESG clés (matérielles)

plutôt que des informations qui ont traditionnellement été reconnues comme étant des initiatives de responsabilité d'entreprise.

Cependant, l'évaluation de ces 14 rapports montre que ces entreprises ne s'éloignent pas trop du contenu d'un rapport de développement durable ou d'un rapport RSE. Un bon nombre d'entre elles ratent l'occasion de fournir des données sur le rendement, d'établir des cibles ou de s'aligner sur des cadres de référence. Cette tendance à publier des "Rapports ESG" est un grand pas en avant, mais les entreprises ont encore du travail à faire pour s'assurer qu'elles divulguent des informations ESG clés (matérielles) aux investisseurs, ainsi qu'aux autres parties prenantes.

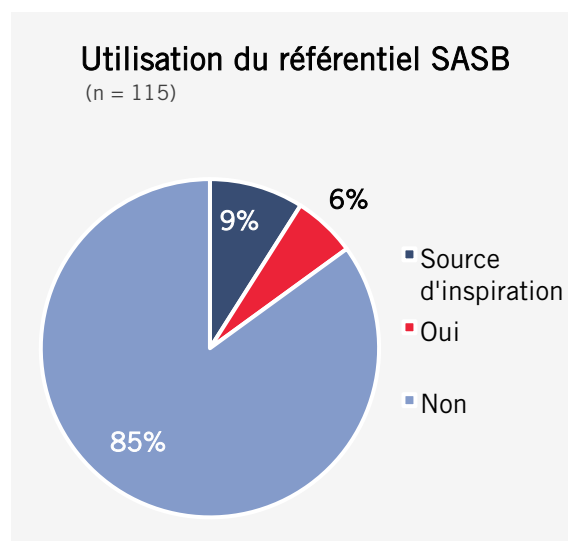
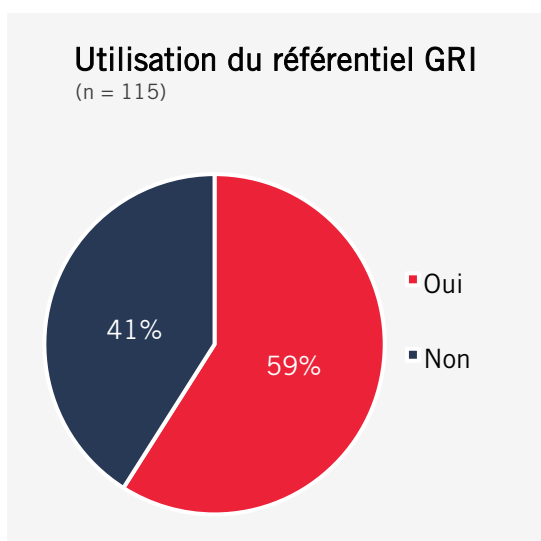


Les entreprises prennent conscience de la valeur des cadres de référence

Une proportion de 59 % des entreprises ayant présenté un rapport 2018 a utilisé le cadre de référence du Global Reporting Initiative (GRI) pour guider leur rapport.

15 % des entreprises se sont tournées vers le cadre relativement nouveau du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour connaître les enjeux ESG clés (matériels) de développement durable à aborder. Plus précisément, 6 % d'entre elles ont activement utilisé les lignes directrices du SASB comme mécanisme de divulgation tout en indiquant les informations qui se rapportaient aux différentes sections de ce cadre de référence.

Ceci démontre que les entreprises considèrent qu'il est utile de s'aligner sur des cadres de références externes et normalisés. Il s'agit d'une bonne nouvelle, en particulier pour les investisseurs, qui pourront tirer profit de l'utilisation d'un langage commun à tous les niveaux. L'utilisation de ces cadres de référence peut être considérée comme une preuve de l'influence de la demande des investisseurs pour des informations de meilleure qualité. Pour continuer à voir ces changements positifs, nous sommes d'avis que les investisseurs doivent continuer à exprimer leur désir d'obtenir des informations ESG de qualité.



Les entreprises reconnaissent de plus en plus qu'elles doivent faire mieux

Qu'il s'agisse des pressions exercées par les consommateurs ou d'une reconnaissance grandissante d'une vision plus large de la raison d'être d'une entreprise (au-delà du profit uniquement), les entreprises renforcent leur engagement à faire mieux pour les individus et l'environnement.

Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)

En 2018, 25 % des entreprises ont affirmé leur soutien aux recommandations du TCFD. Ces recommandations encouragent les entreprises à partager la façon dont elles gèrent les risques et les opportunités liés aux changements climatiques, en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques, de mesures et de cibles.

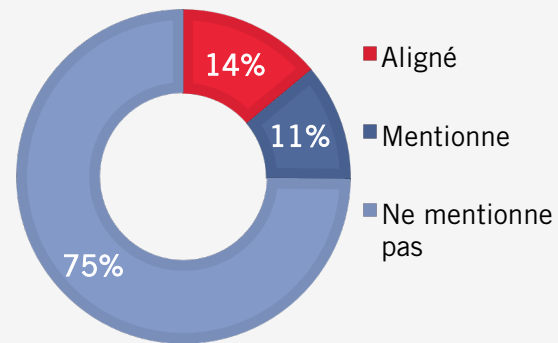
Une proportion de 14 % des entreprises s'est engagée à appliquer les recommandations à un niveau plus approfondi, afin de présenter d'une façon claire la manière dont elles divulguent leurs informations sur les risques et les opportunités liés aux changements climatiques. De plus, certaines d'entre elles ont effectué des analyses de scénarios afin de déterminer comment elles fonctionneraient dans un environnement de 1,5 ou 2 degrés plus chaud.

L'engagement à s'aligner avec les recommandations du TCFD démontre que les

entreprises reconnaissent le fait que les changements climatiques peuvent présenter des risques, mais qu'il est aussi possible d'identifier et de communiquer les opportunités qui résultent des changements climatiques telles que des gains d'efficacité et des modèles d'affaires plus résilients.

Mise en œuvre des recommandations du TCFD

(n = 115)



Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD)

Une proportion de 35 % des entreprises mentionnent les ODD dans leurs communications sur le développement durable pour l'année 2018, et près du tiers (28 %) les utilisent de manière significative en alignant leur stratégie, leurs cibles ou leurs objectifs spécifiques sur un ou plusieurs ODD. L'engagement en faveur des ODD témoigne de l'effort réel de la part des entreprises de tous les secteurs d'activité pour créer de la valeur qui va au-delà de la valeur financière.

Les énergies renouvelables et les services en tête de liste

Pour ce qui est de la divulgation par secteurs d'activité, des leaders se distinguent. Plus de 60 % des industries suivantes ont publié un rapport 2018 sur le développement durable : Services, Ressources renouvelables et énergies alternatives, et finalement Services financiers.

Selon la classification SIC, pour l'indice composé S&P/TSX, le secteur des Services couvre les entreprises du loisir, des services professionnels et des casinos, tandis que le secteur des ressources renouvelables et des énergies alternatives ne couvre que les entreprises du secteur forestier. Le secteur financier est le plus important des trois, couvrant les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les banques commerciales.

Comme on peut le constater d'après les résultats de notre étude, le secteur des services est en tête de liste pour ce qui est du nombre d'entreprises qui publient un rapport ou qui divulguent de l'information en ligne sur le développement durable.

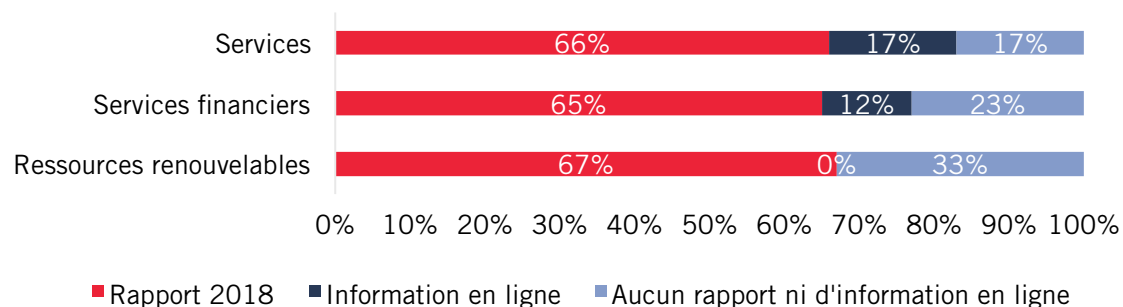
L'indice S&P/TSX 60 montre l'exemple

Les 60 plus grandes entreprises du Canada sont bien conscientes de la nécessité de divulguer de l'information en lien avec le développement durable. Alors que 48 % des entreprises de l'indice composé S&P/TSX ont publié un rapport sur le développement durable en 2018 (au 30 août 2019), plus du deux tiers (67 %) des entreprises de l'indice S&P/TSX 60 l'ont fait. Par ailleurs, les entreprises qui n'ont pas publié de rapport dédié se sont assurées de divulguer des informations sur leur site Web. Ceci signifie que 97 % des entreprises de l'indice S&P/TSX 60 ont publié un rapport ou divulgué de l'information sur le développement durable en ligne, comparativement à 79 % pour l'indice composé S&P/TSX.

Les entreprises de l'indice S&P/TSX 60 qui ont publié un rapport sur le développement durable sont également en tête pour ce qui est de l'utilisation des cadres de référence, avec 65 % d'entre elles utilisant le cadre du GRI (comparativement à 59 % pour l'indice composé S&P/TSX).

Communications sur le développement durable, par secteur

(n = 242)



Les entreprises canadiennes améliorent leur divulgation ESG, mais il y a encore place à l'amélioration

L'augmentation de la proportion de sociétés de l'indice composé S&P/TSX publiant de l'information sur le développement durable est à la hausse. Il s'agit là d'un signe positif de l'intention des entreprises à répondre aux besoins des parties prenantes en divulguant des informations ESG clés (matérielles) en matière de développement durable. Pour demeurer

concurrentielles, dans un contexte de mondialisation des marchés, les entreprises canadiennes devraient envisager la publication de leur rapport sur le développement durable en parallèle avec les informations financières. Nous suggérons également que les investisseurs continuent à exprimer aux entreprises leur volonté d'obtenir des informations ESG clés (matérielles), d'encourager les entreprises canadiennes à utiliser des cadres de référence et des lignes directrices reconnues pour une meilleure comparabilité et transparence.

Note méthodologique

Les communications des entreprises sur le développement durable de 2016, 2017 et 2018 des 242 sociétés de l'indice composé S&P/TSX (en mai 2019) ont été évaluées par les membres de l'équipe Millani durant les mois de juillet et août 2019. Pour les communications des entreprises sur le développement durable de 2018, l'étude comprend les rapports publiés en date du 30 août 2019. Toutes les entreprises ont été classées selon le Système de classification des industries du développement durable (SICS). Pour chaque société, Millani a évalué l'ensemble des communications relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance sur les sites Web et/ou les rapports publics. Le cas échéant, les communications relatives au développement durable ont été évaluées afin de déterminer le nombre d'années où l'entreprise publie de l'information sur le développement durable, les cadres de référence utilisés dans l'élaboration d'un rapport et finalement dans quelle mesure l'entreprise communique bien sur ces questions.

À propos de Millani

Millani offre des services-conseils d'intégration ESG aux investisseurs et aux entreprises. Au cours des 10 dernières années, Millani est devenue le partenaire de choix des investisseurs institutionnels, autant des détenteurs d'actifs que des gestionnaires de portefeuille. Par ses services-conseils en intégration d'enjeux-clés ESG à leurs stratégies d'investissement et processus décisionnels, nous aidons nos clients à réduire les risques, augmenter les rendements et créer de la valeur. Cette expertise, ainsi que son expérience de conseil en développement durable, nous servent aujourd'hui de levier pour aider les sociétés émettrices à améliorer leur divulgation ESG aux investisseurs et ainsi optimiser leur valeur marchande.